



# ANALYSES RÉGIONALES

## NOUVELLE-AQUITAINE



Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions françaises, ainsi que leur évolution en 2015. En dehors des départements d'outre-mer étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers

de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les éléments de conjoncture et de présentation sont issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines (source : Insee). Les valeurs indiquées dans ces tableaux de présentation sont celles de 2015 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un second tableau qui rapproche les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2010 et 2015<sup>1</sup>, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

### DÉFINITIONS

**Situation de pauvreté :** personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Insee désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

**Personne de référence :** au sein de chaque ménage, personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique pour les couples et les ménages complexes, ou adulte unique du ménage pour les personnes isolées et les familles monoparentales.

**Revenu par unité de consommation (UC) ou niveau de vie du ménage :** revenu total (mensuel) du ménage divisé par la somme des UC le composant. Dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de plus de 14 ans (inclus) comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à 1 UC afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages. Pour le distinguer du revenu total, le revenu par UC est également appelé niveau de vie du ménage.

<sup>1</sup> Nous prenons une période un peu plus longue que les autres années afin de faire ressortir les évolutions. Le nouveau découpage des régions est pris en compte dans nos calculs.

NOUVELLE-AQUITAINE		
Données générales	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Population au 01-01-2015 en milliers*	5 905	64 277
Taux de chômage 4 <sup>e</sup> trimestre 2015	9,6 %	9,9 %
Part d'étrangers dans la population (2013)	4,1 %	6,2 %
Densité du parc social**	46,9	71,8
Niveau de vie mensuel médian (2012)	1 613 €	1 649 €
Taux de pauvreté à 60 % (2012)	13,3 %	14,3 %
Chiffres 2015 Secours Catholique		Nouvelle-Aquitaine
Situations rencontrées		61 260
Nombre d'équipes		338
Nombre de bénévoles		4 983
Nombre de situations analysées		7 420

\* Chiffres provisoires. \*\* Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 01-01-2015.

## PRÉSENTATION<sup>1</sup>

Le territoire de la région Nouvelle-Aquitaine récemment créée regroupe l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes, s'étend sur 84 036 kilomètres carrés, soit un huitième du territoire national, et compte 5,8 millions d'habitants. C'est la plus vaste région de France avec une superficie supérieure à celle de l'Autriche. Sa plus grande ville, Bordeaux, est au cœur d'une agglomération de plus de 850 000 habitants où vit un habitant sur cinq de la région.

Première région agricole d'Europe en matière de chiffre d'affaires, la Nouvelle-Aquitaine est également la première région française concernant les emplois touristiques. Mer, montagne, agrotourisme, tourisme fluvial ou d'affaires jouent un rôle important dans l'économie.

Si l'activité touristique de la bande littorale crée de nombreux emplois saisonniers, elle entraîne une grande précarité pour les travailleurs concernés et une mobilité contrainte. Même constat pour l'activité agricole, qui propose des emplois saisonniers très fragiles.

Il faut noter également une concentration des emplois dans les villes et une désertification

des zones rurales. Le dynamisme des ceintures urbaines et des zones alentour en matière de construction de logements se traduit souvent par une augmentation du prix de l'immobilier, ce qui crée des disparités notoires entre les territoires et toute une série de difficultés inhérentes.

Ces inégalités territoriales sont grandes. Le phénomène d'hyperruralité, qui se caractérise entre autres par la disparition des services de proximité en milieu rural, touche clairement cette région. Le déficit croissant en services publics et de santé, le retard évident en matière de desserte numérique et l'insuffisance d'infrastructures de transports entretiennent l'enclavement de certaines zones et font subir aux habitants une accumulation persistante de handicaps.

On peut repérer comme zones d'hyperruralité toute la partie nord-est de la Dordogne, mais également un croissant qui s'étend du sud de la Charente-Maritime au sud de la Charente pour se terminer sur une partie ouest de la Dordogne. Dans le sud de la région, on peut retrouver ces zones dans une « poche » comprise entre le sud de la Gironde et le centre nord des Landes, une petite partie ouest du Lot-et-Garonne, ainsi qu'une zone centre sud des Pyrénées-Atlantiques.

## LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE EN 2015

Le Secours Catholique est souvent la seule association caritative présente dans les zones d'hyperruralité. Les demandes d'aides liées à la mobilité sont passées de 4,3 % à 10 % au cours des cinq dernières années, ce qui démontre combien le besoin de se déplacer se heurte à des difficultés majeures.

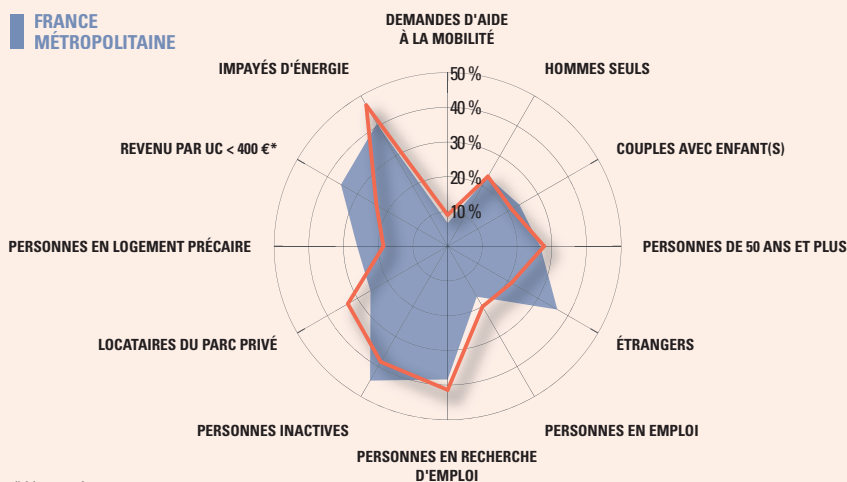
Les statistiques 2015 mettent également en lumière des difficultés liées à l'emploi et à la formation. Au cours des six dernières années, on observe une hausse tant du niveau d'études des personnes que nous rencontrons en Nouvelle-Aquitaine (niveau d'études secondaire : +8 %, niveau d'études supérieur : +7 %) que de la part des personnes au chômage (chômage sans droits : +6 %, chômage total : +6 %). Cela conforte l'idée selon laquelle les études supérieures augmentent l'employabilité des personnes, mais ne sont pas le sésame permettant de trouver un emploi.

L'accès à un logement digne est une autre difficulté clairement mise en exergue dans nos statistiques. Sur les six dernières années, le nombre de personnes sans logement a augmenté de 4,3 points, tandis que le nombre de personnes logées dans une habitation jugée insalubre est passé de 4,9 % à 6,4 %. Cette difficulté d'accès au logement se traduit par une augmentation de certaines aides attribuées par nos équipes locales : les aides au logement (en hausse de 9 % sur cette période), et les aides pour des dépenses énergétiques liées à l'augmentation du nombre de logements insalubres ou mal isolés.

Cette question du logement est à replacer dans le contexte plus large de l'accès aux droits fondamentaux, qui reste un problème en 2015 pour bon nombre de personnes en Nouvelle-Aquitaine, spécialement dans les zones rurales. Le contraste s'accroît de plus

<sup>1</sup> [http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous\\_theme=5](http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous_theme=5)  
<http://www.insee.fr/fr/regions/>

## NOUVELLE-AQUITAINE

FRANCE  
MÉTROPOLITAINE

en plus entre d'une part les zones urbaines et le littoral, porteurs d'emplois et de services et concentrant la majorité des habitants, et d'autre part les zones rurales voire hyperrurales qui continuent de s'appauvrir dans tous les domaines et où les possibilités d'emplois sont très faibles.

Les services sociaux comme les élus locaux ayant de moins en moins de moyens à offrir aux personnes en situation de précarité, celles-ci se retournent de plus en plus vers nos équipes locales.

Toutefois, le mécanisme de proposition automatique de la couverture maladie universelle (CMU) aux ayants droit a permis d'augmenter considérablement le nombre de bénéficiaires, ce qui représente un net progrès en matière d'accès aux droits. Même si une grande majorité des situations rencontrées concernent essentiellement des familles avec enfants, les solidarités familiales et amicales restent malgré tout un rempart contre la précarisation des personnes, mais pour combien de temps encore ?

EXEMPLES D'ACTIONS  
MENÉES PAR NOS ÉQUIPES  
EN 2015

**Accès aux droits.** En Gironde, le Secours Catholique a mis en place un service « Accès aux droits et aux partenariats ». Alerté par notre commission des aides et des secours sur les situations de personnes faisant face à un problème de nonaccès aux droits ou à une anomalie de perception des transferts sociaux, ce service intervient auprès des prestataires (CAF, EDF, Engie...) pour résoudre la situation. Il élabore un classeur de « fiches repères » sur différentes thématiques liées à l'accès aux droits, et organise sur demande des formations pour les équipes au sein du réseau (y compris dans d'autres délégations) afin que celles-ci puissent résoudre certaines difficultés rencontrées par les personnes sans passer forcément par la médiation du service.

**Accès à internet.** L'équipe du Secours Catholique de Miramont-de-Guyenne, dans le Périgord Agenais, a créé et développé un cybercafé pour répondre aux attentes des personnes isolées ne pouvant accéder à internet pour des raisons financières ou par manque de moyens de transport. Le Pas@pas permet

ainsi à ces personnes de se retrouver dans un endroit convivial, en plus de bénéficier d'un accès internet et de formations de base.

**Accès à la mobilité.** Dans le sud du département de la Vienne (Civraisien), l'équipe du Secours Catholique a mis en place « Allô coup de main », un service d'aide à la mobilité permettant aux personnes sans moyens de locomotion ni revenus suffisants d'accéder aux services publics, qui nécessitent souvent des déplacements à Poitiers (une heure de route).

Sur la côte basque, une équipe du Secours Catholique a initié un atelier de conversation français-espagnol à destination des travailleurs saisonniers transfrontaliers.

NOUVELLE-AQUITAINE		Nouvelle-Aquitaine		France entière
		2010	2015	2015
<b>Principales demandes d'aide (1)</b>	Écoute, accueil, conseil	42,7 %	51,7 %	56,9 %
	Alimentation	47,5 %	46,1 %	54,8 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	17,7 %	27,7 %	18,0 %
	Mobilité (voiture, transport)	4,3 %	10,0 %	6,1 %
<b>Types de ménage (2)</b>	Homme seul	24,9 %	23,5 %	23,1 %
	Femme seule	16,8 %	17,4 %	16,9 %
	Couple sans enfant	6,8 %	6,6 %	6,2 %
	Père isolé	3,2 %	4,2 %	3,7 %
	Mère isolée	25,5 %	25,4 %	26,4 %
	Couple avec enfants	22,2 %	22,8 %	23,8 %
<b>Âge de la personne de référence</b>	Moins de 25 ans	9,4 %	9,2 %	8,4 %
	De 25 à moins de 50 ans	65,5 %	63,5 %	64,9 %
	50 ans et plus	25,1 %	27,3 %	26,7 %
<b>Nationalité de la personne de référence</b>	France	77,8 %	75,0 %	63,6 %
	Union européenne	4,5 %	4,2 %	4,0 %
	Maghreb	5,8 %	7,0 %	8,7 %
	Afrique subsaharienne	7,8 %	8,3 %	11,6 %
	Europe de l'Est	3,2 %	3,9 %	8,9 %
	Autres	0,9 %	1,6 %	3,2 %
<b>Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)</b>	Statut accordé, provisoire ou définitif	47,0 %	41,2 %	42,9 %
	Statut demandé en attente	46,1 %	47,0 %	38,6 %
	Débouté, sans papiers	6,9 %	11,8 %	18,5 %
<b>Situation face à l'emploi de la personne de référence</b>	CDI plein temps	4,2 %	4,6 %	3,9 %
	Formes particulières d'emploi (3)	13,6 %	15,8 %	11,6 %
	Formation professionnelle	1,3 %	1,6 %	1,1 %
	<b>Sous-total emploi</b>	<b>19,2 %</b>	<b>21,9 %</b>	<b>16,6 %</b>
	Chômage indemnisé ou en attente	12,2 %	11,9 %	12,3 %
	Chômage sans droits reconnus	24,5 %	30,4 %	26,3 %
	<b>Sous-total chômage</b>	<b>36,7 %</b>	<b>42,4 %</b>	<b>38,6 %</b>
	Étudiant	1,2 %	1,2 %	1,1 %
	Inaptitude santé	11,7 %	9,3 %	9,8 %
	Retraite, préretraite	6,8 %	5,5 %	5,4 %
	Au foyer, congé maternité	9,9 %	4,2 %	5,1 %
	Sans droit au travail	8,3 %	9,3 %	11,1 %
	Autre sans emploi	6,3 %	6,2 %	12,3 %
	<b>Sous-total inactivité</b>	<b>44,1 %</b>	<b>35,7 %</b>	<b>44,8 %</b>
<b>Logement ou hébergement</b>	Locataires du parc social	36,9 %	31,9 %	39,6 %
	Locataires du parc privé	38,8 %	38,3 %	25,8 %
	Autres logements stables (4)	8,1 %	9,3 %	8,7 %
	<b>Sous-total logement stable</b>	<b>83,9 %</b>	<b>79,6 %</b>	<b>74,1 %</b>
	Hébergement chez des proches	6,0 %	8,2 %	9,2 %
	Hôtels, caravanes, péniches	2,4 %	3,2 %	4,4 %
	Centre d'hébergement, squat, rue	7,7 %	9,0 %	12,3 %
	<b>Sous-total hébergement précaire</b>	<b>16,1 %</b>	<b>20,4 %</b>	<b>25,9 %</b>
<b>Types de ressources</b>	Aucunes ressources	10,3 %	11,8 %	19,5 %
	Transferts sociaux seulement	45,1 %	39,7 %	37,0 %
<b>Existence d'impayés</b>		55,0 %	59,7 %	56,9 %
<b>Revenu mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)</b>		944 €	1 009 €	989 €
<b>Revenu par UC mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)</b>		619 €	654 €	633 €
<b>Impayé médian (€ 2015)</b>		524 €	612 €	800 €

(1) Pourcentage de personnes formulant ce type de demande. (2) Hors ménages complexes. (3) CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emplois aidés, travail indépendant, travail informel.

(4) Propriétaires et habitat collectif (pensions, résidences...).